

Sujet : Épisode de pollution dans la Loire : procédure d'information-recommandation, activée à compter du 04/07/2019

De : PRÉF42 Défense Protection Civile - 42 LOIRE/PREFECTURE/PREF42 (par AdER) <pref-defense-protection-civile@loire.gouv.fr>

Date : 04/07/2019 14:38

Pour : alerte.air@developpement-durable.gouv.fr, ud-lhl.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr, patricia.trouillot@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Un épisode de pollution de type estival "pollution à l'ozone" touche actuellement le département de la Loire : la procédure d'information-recommandation est activée à compter de ce jour, **le 04 juillet 2019 à 17h00, sur le département de la LOIRE.**

Je vous remercie de bien vouloir mettre en œuvre les mesures qui vous concernent, conformément à l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2017 N°409-DDPP-2017.

Cordialement,

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.